



Facilité de Fonds de Stabilisation et de Relèvement

FORMULAIRE DE SOUMISSION DE PROJET

PARTIE A. INFORMATION DE REUNION A REMPLIR PAR LE SECRETARIAT TECHNIQUE

SFB Réunion No:	
Point No:	
Date de la Réunion:	

PARTIE B: RESUME DU PROJET A REMPLIR PAR L'ORGANISATION PARTICIPANTE

UNICEF <i>Chef de l'Organisation Participante</i> Pierrette Vu Thi De: Ministre de la Sante Publique – Victor Makweng Kaput Contact: pvuthi@unicef.org	Date de soumission: 13 mai 2010
Le projet proposé, s'il est approuvé, a les résultants suivants: <input checked="" type="checkbox"/> Projet Nouveau / Projet Conjoint <input type="checkbox"/> Poursuite du financement précédente <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	Le Projet proposé résulte de: <input type="checkbox"/> Initiative des autorités nationales au sein des termes de référence de l'IPF et SRFF <input checked="" type="checkbox"/> Initiative d'une Agence des Nations Unies au sein des termes de référence de l'IPF et SRFF <input type="checkbox"/> Autre (préciser)

Organisation participant: **UNICEF et Ministere de la Sante Publique**

Partenaire(s) d'exécution: **Ituri – APEC/COOPI. Sud Kivu – 1) FSH/ICCO, 2) COOPI/IMS, 3) UNFPA/IPS**

Thème/Cluster/Domaine prioritaire: **Assistance Multisectorielle, Violences Sexuelles**

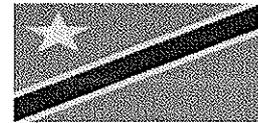
Titre du Projet: **Contribuer à créer et/ou améliorer l'accessibilité aux services et l'assistance multisectorielle de qualité pour les survivant (e)s de violence sexuelle et de genre.**

Budget total du projet: **2 262 173 USD**
 Le total sera divisés de la façon suivante : 55% au Sud Kivu; 35% en Ituri; 10% au niveau national.

Montant demandé: **2 262 173 USD**

Montant et pourcentage des couts indirects demandé: **0**

Projection des décaissements annuels:	2010 \$	2011 \$	
Projection des engagements annuels:	2010 \$	2011 \$	



Résumé Narratif du Projet
Ne pas dépasser 500 mots

1. Fond

[Fournir de l'information brève et concise sur le fond du projet. Indiquer l'origine, référer à la demande d'approbation ou l'approbation des autorités compétentes etc. En cas d'extension d'un projet existant, fournir des informations sur le projet d'origine, comme le nombre, le montant du projet, la date d'approbation.]

Ce projet se développe dans un cadre bien défini, celui du STAREC et en lien avec la stratégie nationale de lutte contre les violences sexuelles et basées sur le Genre. C'est ainsi que les arrangements de gestion et de coordinations sont ceux prévus dans la Stratégie nationale de lutte contre les violences sexuelles et dans le document des fonds de stabilisation et de relèvement pour la RDC.

Les ONG et organisations nationales et internationales ont soumis leurs projets au groupe de travail AMS à Bunia et à Bukavu. Ces projets ont été discutés et révisés afin de suivre les critères d'éligibilité déjà accordés. Le groupe de travail a choisi les projets qu'il a par la suite soumis au Comité Technique Conjoint (CTC) Le CTC est composé de membres du Gouvernement local et des agences ONU qui n'ont pas soumis de projets. Le CTC a aidé les projets suivant les critères mentionnés préalablement. Une fois validés, les projets de chaque province sont compilés et intégrés dans ce programme national.

2. But du projet propose

[Détails des résultats clés, délivrés, sortant du feuille de couverture, et joindre un document de projet détaillé selon format figurant à l'annexe 2.3.]

Objectif stratégique : Contribuer à l'amélioration, à la création et à l'agrégation des protocoles nationaux d'assistance multisectorielle et à assurer l'accès et la prise en charge multisectorielle de qualité aux victimes.

Objectifs immédiats :

- 1- Assurer l'élaboration des standards harmonisés et agréés d'assistance aux victimes de violence sexuelle dans chacune des activités de la prise en charge holistique : les soins médicaux, l'accompagnement psychosocial, l'assistance et la référence juridique, et la réintégration socioéconomique et/ou scolaire.
- 2- Contribuer à la reconstruction et la réinsertion des victimes de violence sexuelle à travers la prise en charge holistique, standardisée, accessible et de qualité: psychosociale, médicale, de réintégration socio-économique et/ou scolaire et de référence juridique.

Résultats clés

1. Les survivants de VVS savent et peuvent accéder aux services essentiels
2. Standards des Services: Les services essentiels adhèrent à des standards de qualité agréés et approuvés au niveau national et provincial travers les quatre protocoles des quatre sous-composantes

Activités :

- 1-Révision et adaptation du protocole national médical de soutien aux VVS et de genre, 2-Création du protocole national de santé mental et de soutien psychosocial, 3-Création du protocole national de réintégration socio-économique et scolaire, 4-Révision et adaptation du protocole national de soutien juridique, 5-Donner un soutien médical de qualité aux VVS et de genre, 6- Donner un soutien psychosocial de qualité aux VVS et de genre, 7-Donner un soutien socio-économique et/ou scolaire de qualité aux VVS et de genre, 8-Bénéficier les références juridiques, 9- Former les prestataires de services, 10-Former les ONG locales, les leaders communautaires
- 11- Soutenir les structures médicales



Partie C: Examen Technique
(A compléter par le Comité consultative technique.)

Composition du Comité consultative technique:

Fournir les noms, et organisations d'origine des membres du comité

Prof. Gaby Mangu - Min. Genre; Mishiku Chantal - Min. Genre; Vicky Kangi Muya - Min. Genre
Germaine Penelombe - Min. Affaires Sociales
Beatrix Attinger Colijn - MONUC-SVU
Immanuel Piltes – EUPOL; Théodore Nganzi – SCMT; Dirk Koch - Ambassade Pays-Bas; Dr. Urbain Menase - Ambassade Belgique; Marie Antoinette Saya - Ambassade du Canada; Mette Sunnergren - Ambassade Suède
Tamsin Ayliffe – DFID; Anne Judith Ndombasi - IEMHD/RDC
Epiphane Zoro – BCNUDH; Alessandra Dentice – UNICEF; Monika Brulhart – UNHCR; Issa Lokushe – UNFPA; Cécile Charot – UNFPA; Marina Mancinelli – UNFPA; Venantie Bisimwa – PNUD

Date de révision: 29 avril 2010

EVALUATION DE LA PROPOSITION

Fournir une évaluation concise de la proposition sous la base des critères énumérés dans l'article 3 du règlement de procédure.

I.	Conception de projet & objectifs	forte
	<i>Explication:</i> Une approche globale et cohérente à un composant multi-facettes, dont les objectifs cadrent étroitement avec les priorités de la stratégie nationale.	
II.	Gestion de projet et la mise en œuvre	forte
	<i>Explication:</i> Une mise en œuvre bien conçue qui intègre différents consortiums de partenaires avec division claire des tâches sur un calendrier réaliste.	
III.	Durabilité et appropriation nationale	forte
	<i>Explication:</i> Implique le renforcement de la capacité des ONG locales juridiques, la réhabilitation des structures sanitaires, la fourniture d'équipements médicaux, l'organisation des services avancés dans les villages.	
IV.	Harmonisation avec les priorités de financement	forte
	<i>Explication:</i> Le programme est étroitement aligné avec la stratégie nationale et plan d'action.	
V.	Recommandation générale	Approuver
	<i>Commentaires:</i> Ce programme est bien conceptualisé et développé, incorporant un certain nombre des partenaires spécialisés pour la mise en œuvre du programme.	



Partie D: Revue Administratif
(A compléter par le Secrétariat Technique)

Revue par Secrétariat Technique

Date de révision: _____

Signature: _____

Vérification du contenu du format du projet proposé

- Page de couverture Oui Non
- Cadre logique Oui Non
- Document de projet Oui Non
- Plan de travail Oui Non
- Rapport de progrès (pour financement supplémentaires seulement) Oui Non

Partie E: Décision du Conseil Administratif du Fond de Stabilisation
(A compléter par le SFB)

5. Décision du Conseil Administratif du Fond de Stabilisation:

- Approuvé pour un budget total de \$ 2,262,173 USD
- Approuvé pour financement dans la modalité parallèle
- Approuvé avec modification/condition
- reporté/retour avec des commentaires pour un examen plus approfondi
- Rejeté

Commentaires/Justification



Partie F: Revue par Agent Administrative
A compléter par l'Agent Administrative

7. Mesures prises par l'Agent administratif: FFM Bureau MDTF, PNUD

- Projet conforme aux dispositions du mémorandum d'entente et les arrangements administratives standard avec les donateurs

Bisrat Aklilu, *As*
Coordonateur Exécutive, Bureau MDTF Office, PNUD

FONDS DE STABILIZATION ET DE RELEVEMENT (SRFF)

PAGE DE GARDE DU DOCUMENT DE PROGRAMME¹

Organisation des NU bénéficiaire: UNICEF	Domaine Prioritaire : Assistance Multisectorielle, Violences Sexuelles
Directeur du Programme: Représentant UNICEF Nom: Pierrette Vu Thi Adresse: UNICEF, Kinshasa Téléphone: 00243 818 801 815 Courriel: pvuthi@unicef.org	Ministère ou autre entité nationale: Ministre de la Sante Publique
N° du Programme:	Durée du Programme: 12 mois Date de démarrage estimée: 1 avril, 2010
Nom du Programme: Contribuer à créer et/ou améliorer l'accessibilité aux services et l'assistance multisectorielle de qualité pour les survivant (e)s de violence sexuelle et de genre.	Lieu(x) couvert(s) par le Programme: National/ multi-provinces Zone d'intervention : 4 territoires du District d'Ituri 1) Territoire de Mambassa (ZS de Mandima et de Mambasa) : Axes Mambasa – Luemba, Mambasa – Epulu, Mambasa - Nduye 2) Territoire de Mahagi (Zs de Mahagi, Nyarambe,) : Axes Mahagi - Nyarambe – Djeku 3) Territoire de Aru (Zs de Aru, Ariwara,) : Axes Aru – Imbokolo 4) Territoire de Djugu (Zs deFataki, Tchomia et, Mungbwalu,) : Axes Iga barrière – Mongbwalu, Kasenyi – Tchomia. Zones d'intervention au Sud Kivu , 4 territoires: 1)Territoire de Kalehe : ZS Bunyakiri, Kalonge et Minova 2)Territoire de Kabare : ZS Miti-Murhesa, et Katana 3)Territoire de Walungu : ZS Mubumbano 4)Territoire de Mwenga : ZS Mwenga et Mwana

¹ Le terme "programme" est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

<p>Description du Programme: <i>Phrase indiquant la problématique abordée y compris les populations visées</i> Les survivant(e)s adultes et enfants, de violences sexuelles doivent pouvoir accéder dans un délai minimum, à des services de qualité efficaces comprenant un soutien médical, psychosocial, judiciaire, et une réintégration socio-économique et/ou scolaire. L'élaboration et la diffusion des standards créés par le gouvernement en consultation avec tous les intervenants/partis prenants auxquels les prestataires de services doivent adhérer, contribueront à l'amélioration et l'harmonisation de ces services.</p>	<p>Coût total du Programme: 2 262 173 USD</p> <p>Contribution SRFF National : 226,200 USD Contribution SRFF Ituri : 791 769 USD Contribution SRFF Sud-Kivu : 1 244 204 USD Contribution du Gouvernement: Autres Contributions:</p> <p>TOTAL: 2 262 173 USD</p>
<p>Objectifs stratégiques et immédiats: <i>Phrase résumant les objectifs stratégiques du programme ainsi que les objectifs immédiats</i></p> <p>Objectif stratégique : 1- Contribuer à l'amélioration, à la création et à l'agrégation des protocoles nationaux d'assistance multisectorielle et à assurer l'accès et la prise en charge multisectorielle de qualité aux victimes de violence sexuelle et celles liées au genre.</p> <p>Objectifs immédiats :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Assurer l'élaboration des standards harmonisés et agréés d'assistance aux victimes de violence sexuelle dans chacune des activités de la prise en charge holistique : les soins médicaux, l'accompagnement psychosocial, l'assistance juridique et la réintégration socioéconomique et/ou scolaire et la référence juridique. 2- Contribuer à la reconstruction et la réinsertion des victimes de violence sexuelle et celles liées au genre à travers la prise en charge holistique, standardisée, accessible et de qualité: psychosociale, médicale, de réintégration socio-économique et/ou scolaire et de référence juridique 	
<p>Résultats et Activités Clés: <i>Paragraphe expliquant les détails essentiels du Programme</i></p> <p>Au niveau national, un processus consultatif et participatif au niveau provincial et national sera mené afin d'élaborer, adapter/actualiser et approuver des standards minimums d'assistance dans chacun des volets d'intervention holistique accessible aux survivant(e)s de violence sexuelle, adultes et enfants. Cette démarche tient compte de tout le travail accompli antérieurement par des acteurs/intervenants dans la lutte contre les violences sexuelles y compris de celui de l'Initiative Conjointe, ainsi que des lignes directrices internationales et nationales sur la prise en charge des adultes et des enfants². Le contenu de cette compilation des efforts précédents sera discuté avec des prestataires de services expérimentés dans les spécificités du terrain afin de créer, d'homogénéiser, d'adapter et d'enrichir les standards et les protocoles d'assistance. Des consultations avec des survivant(e)s adultes et enfants déjà pris en charge, ainsi qu'avec les prestataires des services, permettront aussi d'améliorer ces protocoles dans le but de faciliter leur utilisation par les professionnels, l'accès par les victimes et de combler le gap existant dans l'assistance adaptée aux enfants. Ce processus de communication verticale à double sens assurera la participation et l'intervention à tous les niveaux. Afin de capitaliser l'expertise de tous, des points focaux techniques, membres du groupe de travail d'assistance multisectorielle apporteront (porteront) une valeur ajoutée à ces consultations.</p> <p>Au niveau provincial, 2 ONG COOPI et APEC, en Ituri et 3 consortia UNFPA/IPS, COOPI/IMC et FSH/ICCO seront en charge d'implémenter les projets d'assistance multisectorielle pour les victimes</p>	

² IASC

de violence sexuelle. L'objectif est de donner une assistance multisectorielle de qualité, accessible aux VVS et de genre qui inclura les quatre composantes de l'assistance : médicale, psychosociale, de réinsertion socio-économique et/ou scolaire et de référence juridique. L'assistance comporte aussi un volet d'amélioration des capacités techniques du personnel de chaque sous-composante, la distribution d'équipement et de médicaments dans les structures de santé, la sensibilisation de la population sur les thèmes de la violence sexuelle, les maladies de transmission sexuelle et le VIH/SIDA.

Résultats immédiats nationaux:

- A.4 Accord sur un formulaire standard et son utilisation de façon régulière
- A.5 Un système d'orientation clair en vigueur dans chaque cadre est défini
- B.1. Une analyse de la pratique actuelle dans les centres de santé informe la révision du protocole de prise en charge médicale
- B.2 Le Protocole National de la Prise en Charge Médicale des Victimes des VS est révisé et adapté
- B.5. Une analyse de la pratique actuelle dans l'accompagnement psycho-social
- B.6 Les Standards concernant la Santé Mentale et l'Accompagnement Psycho-social sont élaborés/révisés
- B.9. Une analyse de la pratique actuelle dans le domaine d'accompagnement judiciaire
- B.10 Les Standards Nationaux pour l'Assistance judiciaire sont harmonisés et adaptés
- B.13. Une analyse de la pratique actuelle de la réintégration socio-économique et/ou scolaire
- B.14 Des Standards Nationaux sur la Réintégration sont élaborés/révisés

Résultats immédiats en Ituri et au Sud Kivu:

- A.2 La coordination des services est facilitée par des points focaux
- A.3. Les survivantes potentielles savent où aller pour demander de l'aide et recevoir des services disponibles de prise en charge ;
- B.3 Les capacités techniques et institutionnelles du personnel (femmes et hommes) et des structures de prise en charge médicaux-sanitaires sont améliorées ;
- B.4 Les services des soins médicaux de qualité sont disponibles;
- B.8 Les services psychosociaux de qualité sont disponibles
- B.12 Pilier impunité : L'aide judiciaire de qualité est disponible
- B.15. Les capacités des personnes et des structures qui offrent des services de réintégration socio-économique sont renforcés et les approches standardisés.
- B.16 Les services de la réintégration durable et de qualité sont disponibles

Montant Total Approuvé: \$: 2 262 173